

« Item , pour par ledit défendeur , environ 15 jours après la dite fête de Toussaint , étant comme dessus en forme de *loup* , avoir pris un autre enfant de l'âge d'environ dix ans , près une lieue dudit Dôle , en une vigne sise à Grédisans ; et après l'avoir étranglé et occis ainsi que les précédens et mangé , avoir démembré une jambe du corps dudit enfant .

« Et pour par ledit défendeur , avoir le vendredi , avant le jour de la fête de St-Barthélemy aussi dernier passé , pris un jeune garçon de l'âge de 13 ans , sous un gros poirier , près le bois de Perrouse , l'avoir emporté et traîné dans ledit bois , où il l'étrangla comme les autres enfans ci-dessus mentionnés , en intention d'en manger . Ce qu'il eut fait , s'il ne fut venu aussitôt des gens pour secourir l'enfant qui était déjà mort , étant ledit défendeur en forme d'*homme* et non de *loup* . En laquelle forme il eût mangé de la chair dudit garçon sans ledit secours.....

« Vu le procès criminel dudit procureur-général , même les réponses et confessions réitérées et spontanément faites par ledit défendeur , ladite cour par arrêt , le condamne à être , *cejour-d'hui* , conduit et traîné à renvers sur une claie par le maître exécuteur de la haute justice de la conciergerie , jusque sur le tertre de ce lieu , et être brûlé tout vif et son corps réduit en cendres ; le condamnant en outre aux dépens et frais de justice .

« Donné et prononcé judiciairement audit Dôle , en ladite cour , le 16<sup>me</sup> jour du mois de janvier 1573 ; et depuis le même jour prononcé au défendeur en ladite conciergerie en présence de messires Claude Belin et Claude Mussy , conseillers en ladite cour , par Jacques Jansou , juré au greffe d'icelle . »

Ce lycanthrope disait que le diable lui avait donné le choix de devenir quand il voudrait , ou *loup* , ou *lion* , ou *léopard* ; mais il avait préféré le *loup* . Il ajoutait que si le poil de ces animaux lui eût répugné , il pouvait encore subir d'autres métamorphoses et courir en nuage , en vent , en feu , et parler sous la forme adoptée .

Mais ceci ressemble beaucoup au conte débité par Guillaume de Malmesbury , qui rapporte avec naïveté qu'un doyen de l'église d'Elgin , dans la province de Murray , n'ayant pas voulu céder son église aux moines , il fut changé en anguille avec tous ses chanoines , et mis en matelotte par la cuisinière du couvent .